



**EAGLE**

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

*Guinée*

Tel: +224 626006259

<http://www.eagle-enforcement.org/>

**Rapport d'Activités  
Août 2024**

## Sommaire

Points principaux .....	3
1 Investigations.....	3
2 Opérations .....	4
3 Légal.....	5
4 Media.....	7
5 Management .....	7
6 Relations extérieures.....	8
7 Conclusion .....	8

## Points principaux

- Démarches administratives : **En Août 2024**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Guinée continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY
- **Du 5 au 31 Août 2024**, le coordinateur de Eagle Sénégal-Guinée, son assistant, ainsi que le chef du département juridique et des investigations, ont effectué une mission de travail en Guinée visant spécifiquement l'opération en cours. Pour ce faire, plusieurs activités administratives ont été réalisées tout au long du mois pour redynamiser le projet. Parmi lesquelles, figuraient notamment des rencontres avec le ministre de l'Environnement, le chef Interpol, le premier conseiller de l'ambassade des États-Unis ainsi que le conseiller économique et politique de cette même ambassade.
- Les investigations entamées depuis l'installation de la nouvelle équipe en **février 2024** se poursuivent sur le territoire de la République de Guinée et portent essentiellement sur les espèces intégralement et partiellement protégées.

## 1 Investigations

### Indicateur :

Nombre d'investigations ayant abouti à l'identification de nouvelles cibles	<b>07</b>
Investigations ayant abouti à une opération	<b>00</b>
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	<b>04</b>

- **Au cours du mois d'Août 2024**, 04 missions ont été effectuées dans une région du Sénégal dans le but de démanteler les réseaux de trafic d'espèces protégées qui sévissent dans le pays.
- Durant cette période, **06** enquêtes ont été permis d'identifier **03** nouveaux trafiquants. Ces enquêtes portaient l'éléphant et le léopard. Il est préoccupant de constater que ces

trafiquants détiennent des produits illégaux ou entretiennent des liens directs avec les réseaux de trafic.

- Il est important de lutter contre ces trafics d'espèces protégées afin de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.



## 2 Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	00
Nombre de trafiquants arrêtés	00
Nombre de trafiquants en fuite	00

- **En d'Août 2024, 00 Opération**
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

### 3 Légal

#### Indicateur

• Nombre de suivis d'audience (préciser le lieu et raison)	• 00
• Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	• 00
• Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	• 00
• Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	• 00

00 audience s'est tenue ce mois-ci, 00 trafiquant en détention provisoire, 00 trafiquant en liberté provisoire. 00 décision de justice, 00 trafiquant purge une peine de prison et 00 trafiquant en fuite.

• Arrestation	• 00
• Audition	• 00
• Gardés à vue	• 00
• Déferrement au parquet	• 00
• Nombre de condamnés	• 00
• Nombre de visite en prison	• 00
• Nombre de condamnés ayant purgé leur peine	• 00
• Nombre de personnes actuellement en prison	• 00
• Nombre jour passé en prison	• 00

- **Au mois d'Août 2024**, le département juridique a rempli ses missions conformément à ses attributions.
- Les activités principales comprenaient : une rencontre de dialogue et de sensibilisation, la préparation d'une éventuelle opération dans les différents quartiers de Conakry et enfin la rédaction des PPT sur le droit pénal faunique et sur la procédure douanière.

- **Rencontre de dialogue et de sensibilisation auprès du parquet de première instance de Dixinn**
- Le **16 Août 2024**, le département juridique a effectué une visite auprès du Parquet de Première Instance de Dixinn et à rencontrer un des substituts du Procureur de la République.
- La rencontre portait sur la présentation du réseau EAGLE, sur la sensibilisation du parquet sur les enjeux du trafic illicite d'espèces sauvages protégées pour une meilleure politique pénale de poursuite. Le Substitut de Procureur près le Tribunal de Première Instance de Dixinn, a félicité EAGLE pour les dénonciations du cas de criminalité faunique en ce qu'elles permettent au Parquet de prendre les mesures idoines afin de réduire systématiquement la délinquance quelle que soit la forme.
- Le substitut de procureur a ensuite magnifié l'initiative et la démarche entreprises et soutenu qu'en raison des risques probants de disparition de certaines espèces, il revient aux acteurs concernés d'agir de concert afin de réduire systématiquement ce phénomène. Cela implique également une spécialisation du parquet.
- **Préparation éventuelle opération**
- Le département juridique a procédé à la préparation des documents nécessaire pour une opération. A cet effet, le département juridique a rédigé les 03 Docs, les documents juridiques liés à l'opération notamment les différents procès-verbaux (PV), le questionnaire, l'analyse juridique sur l'ivoire d'éléphant, de la note d'information sur le commerce de l'ivoire et les différents rapports.
- **La rédaction des PPT sur le droit pénal faunique et sur la procédure douanière**
- Le département juridique a procédé à la rédaction des PPT sur le droit pénal faunique en invoquant les incriminations avant, pendant et après la chasse ainsi que les différentes sanctions pour chaque infraction.
- Le département juridique a procédé aussi à la rédaction du PPT sur la procédure douanière.

## 4 Media

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>00</b>			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

- Au mois de **Août 2024**, aucune production médiatique n'a été faite.

## 5 Management

### Indicateur

Nombre de juristes en test	<b>02</b>
Nombre de media en test	<b>00</b>
Nombre d'enquêteurs en test	<b>01</b>
Nombre de comptable en test	<b>01</b>
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	<b>00</b>
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	<b>04</b>

- Démarches administratives : **En Août 2024**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Guinée continue de suivre les dossiers pour l'obtention de l'accord de partenariat avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, de l'accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l'accord avec le bureau national d'INTERPOL CONAKRY.
- **Du 5 au 31 Août 2024**, le coordinateur de Eagle Sénégal-Guinée, son assistant, ainsi que le chef du département juridique et des investigations, ont effectué une mission de travail en Guinée visant spécifiquement l'opération en cours. Pour ce faire, plusieurs activités administratives ont été réalisées tout au long du mois pour redynamiser le projet. Parmi lesquelles, figuraient notamment des rencontres avec le ministre de l'Environnement, le chef Interpol, le premier conseiller de l'ambassade des États-Unis ainsi que le conseiller économique et politique de cette même ambassade.

- Les investigations entamées depuis l'installation de la nouvelle équipe en février 2024 se poursuivent sur le territoire de la République de Guinée et portent essentiellement sur les espèces intégralement et partiellement protégées.

## 6 Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		<b>05</b>		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
<b>03</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>00</b>

- **EAGLE Guinée** a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.
  1. La Ministre de l'Environnement et du développement durable ;
  2. Le Premier conseiller de l'ambassade des Etats Unis ;
  3. Le Conseiller Politique et économique de l'ambassade des États-Unis ;
  4. Le Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première de Instance de Dixinn
  5. Le Chef Interpol ;

## 7 Conclusion

**En Août 2024**, l'agenda de **Eagle Guinée** fut particulièrement chargé. De nombreuses activités administratives ont été exercées pour relancer le projet en République de Guinée.

**Sur le plan administratif**, les démarches se poursuivent. **Eagle Guinée** continue de suivre les procédures pour obtenir l'accord de partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi que des accords avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, la Direction Générale des Douanes et le Bureau National d'Interpol à Conakry.

En outre, **Eagle Guinée** attend également des opérations de taille, des investigations et le renforcement de son équipe par le biais de sessions de recrutement du personnel.